



# LE LIBRE CANARD

Publication du Comité Ecologique

Association agréée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'état, des industriels et des partis

**JOURNAL  
GRATUIT**

Après m'avoir lu, ne me jetez pas.  
Faites moi lire à un voisin, un ami !



**ETE 2012 - n° 39**

**Sommaire**

- P.1 : Edito
- P.2 : Greepeace
- P.3 : La mort est dans le pré
- P.4 & 5 : Eco-habiter
- P.6 & 7 : Tour d'horizon à mi-mandat
- P.8 : L'informatique éco-responsable
- P.9 : Le ver des villes et le ver des champs
- P.10 : Le héron gris m'a dit. Droit de réponse
- P.11 & 12 : Expérimentation animale
- P.12 : Chronique de «Petite Plume»

## 650 PETITS CARPENTRASSIENS... ET NOUS, ET NOUS, ET NOUS !

Dans le cadre de nos actions de sensibilisation à l'environnement, ils furent 650 élèves, majoritairement des classes CM1 et CM2 de Carpentras, à assister à la projection de 6 petits films ludiques sur l'eau et les déchets.

Par groupe de 50 élèves, accompagnés de leurs enseignants, ces jeunes parent, après chaque film, répondre à nos questions et poser les leurs.

Nous avons ressenti, qu'en amont, l'Éducation nationale et certaines familles aussi, avaient déjà effectué un travail de sensibilisation sur ces diverses thématiques.

D'autres organismes effectuent eux aussi un travail pédagogique remarquable, tel que le Centre Méditerranéen de l'Environnement (CME), ou France Nature Environnement Vaucluse (FNE 84).

Et à travers ces enfants, futurs adultes et éco-consommateurs de demain, c'était aussi leurs parents que nous voulions atteindre pour qu'ils adoptent un comportement plus responsable.

Lors de nos séances, il y fut développé le cycle de l'eau, son captage, sa distribution, son traitement en station d'épuration, et comment l'économiser.

Les différentes sources de pollution furent évoquées avec leur impact sur la faune et la flore: les rejets industriels et agricoles, les voitures, les produits et déchets ménagers, les eaux usées...

L'intérêt du tri sélectif à la source fut développé, favorisant le recyclage et permettant d'abaisser le coût de la collecte et du traitement des déchets. Il reste à la traîne dans notre région qui est le mauvais élève de la France.

En bout de chaîne, pour les déchets ultimes ou résiduels, c'est l'incinérateur ou la mise en décharge.

Nos jeunes parent découvrir, qu'avec ces déchets ultimes, on peut aussi produire de l'électricité ou chauffer des immeubles.

Mais c'est toute une politique de diffusion et de commercialisation qui doit être repensée : moins d'emballages, de barquettes, de films plastique, de gadgets jetables etc...

L'équipe pédagogique du Comité écologique\* est heureuse de promouvoir cette action pour le troisième année consécutive.

Les enfants sont intéressés, et de plus en plus sensibilisés. L'avenir de la planète est entre leurs mains.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » pronostiquait Antoine de St-Exupéry.

**C. Guérin**

\* L'équipe pédagogique est composée de : Marie-Jo Cornillet, Marie-Christine Lanaspèze, Florence Ayme, Annick Jean, Mic Discours, Thierry Lachaume

### "Le Libre Canard"

71, rue d'Allemand - Carpentras

Trimestriel gratuit

Tirage : 2000 ex. environ

En dépôt :

- COOP BIO de l'Auzonne
- ATTITUDE BIO

Dans les boulangeries :

"LOT" Route de St-Didier

"LE PAIN DU COMTAT"

Route de Pernes

"LES LAVANDES"

Avenue du Mont-Ventoux

"AU FEU DE BOIS"

Avenue du Mont-Ventoux

• Coiffure «C'est dans l'Hair»

• Librairie de l'HORLOGE

• Espace FENOUIL

• Cinéma RIVOLI

• Au JARDIN des COULEURS

• Mairie de Carpentras

• Boucherie PINEL à Bedoin

Distribution occasionnelle

sur les marchés.

- Directeur de la publication :

**Christian GUÉRIN**

- Maquette : **Marie SAIU**

- Tirage : Service reprographie

de la Mairie de Carpentras

- Comité de lecture :

**Florence AYME**

**Marie-Christine LANASPEZE**

**Michelle LECOEUR**

**Suzanne RUBIO**

Le Comité écologique remercie les commerçants et entreprises qui l'ont soutenu lors des différentes actions effectuées dans le cadre « des » semaines de l'environnement, notamment pour la journée « nettoyage de printemps » : Ayme-pneus, Lafarge plâtres, Crédit mutuel, Lions'club, cinéma Rivoli, Biocoop Auzonne, Deymier, Pharmacie Becker, Relais vert.

Merci aussi aux différents services municipaux de la ville de Carpentras pour leurs aides précieuses.

Le contenu des articles n'engage que la responsabilité de leurs auteurs

Le mercredi 11 avril, sur invitation du Comité Ecologique, Julie Moncere et Alain Randrianja du Service événementiel de Greenpeace, sont venus nous présenter au cinéma Rivoli le film « The Mind Bomb » qui retrace l'histoire et les combats de Greenpeace.

**Le film « The Mind Bomb » a été réalisé pour retracer ces quarante ans d'actions pour la protection de l'environnement et la promotion de la paix, tout en expliquant ce concept novateur pour l'époque.**

A Vancouver, en 1971, un groupe de douze militants pacifistes et écologistes embarque à bord d'un vieux chalutier, le Phyllis Cormack, pour empêcher les essais nucléaires américains sur l'île d'Amchitka, en Alaska. Ces militants sont pour la plupart des Canadiens et des Américains réfugiés à Vancouver pour éviter l'appel vers la guerre du Vietnam.

Ils vendent des badges à 25 cents et organisent un concert en 1970 pour rassembler des fonds pour leur expédition. En 1972, les Etats Unis cessent leurs essais nucléaires atmosphériques...

Greenpeace est née : plus rien en sera comme avant !

« La fin est dans les moyens comme l'arbre est dans la semence » Ghandi

**Quatre valeurs comme colonne vertébrale de Greenpeace**

Depuis 1971, la mission de Greenpeace est de s'opposer aux atteintes à l'environnement, en dénonçant les crimes environnementaux et en proposant des solutions qui contribuent à la préservation de la planète et à la promotion de la paix. Elle pousse les gouvernements, les industriels et les organisations internationales à

s'engager pour la sauvegarde de notre environnement et de notre avenir. Cette mission est soutenue par quatre valeurs, qui sont au cœur de nos méthodes de travail. Elles inspirent et structurent toute notre démarche.

### La non-violence

À travers ses campagnes mais aussi le comportement de chacun de ses membres c'est un impératif au cœur des actions d'interposition qui font notre marque de fabrique.

### L'indépendance politique

Greenpeace n'est soutenue par aucun parti et n'en soutient aucun. Elle est libre de s'exprimer sans compromis... Greenpeace s'est, au fil du temps, imposée comme un contre-pouvoir légitime et efficace.

### L'indépendance financière

Greenpeace est financée à 100% par les contributions des particuliers qui ont choisi de soutenir notre démarche. Aujourd'hui elle compte 3 millions d'adhérents dans le monde, dont 150 000 en France.

### Une approche globale

Greenpeace travaille sur des enjeux planétaires, comme les dérèglements climatiques. Seule une approche globale permet de traiter ces problématiques.

En plus d'une révolution énergétique pour un modèle plus durable sans nucléaire, Greenpeace milite pour la protection des forêts primaires et des océans, ainsi que pour une alimentation et des modes de consommation plus respectueux de notre environnement.

Depuis quarante ans, l'association a obtenu des avancées majeures et pérennes(\*) et reste fidèle au concept fondateur de « mind bomb » (littéralement,

« bombe mentale »). Énoncée par Bob Hunter, l'un des pionniers de l'organisation, cette idée consiste à proposer, via une image choc, un choix simple entre deux positions opposées.

Objectif : sensibiliser, pousser à se positionner, à s'engager. Par exemple, devant des images de chasse à la baleine, le spectateur doit se poser la question : « Suis-je du côté du baleinier ou de la baleine harponnée ? »... et faire son choix. La flotte de Greenpeace (Le Rainbow Warrior, le Rainbow Warrior II et aujourd'hui III, l'Esperanza, l'Artic Sunrise) a été particulièrement active et utile pour mettre en œuvre ce concept.

(\*) *Quelques victoires emblématiques :*

- **1982** La commission baleinière internationale adopte un moratoire sur la chasse à la baleine.

- **1983** La commission de Londres impose un moratoire sur l'immersion en mer des déchets radioactifs.

- **1991** L'Antarctique devient Réserve naturelle mondiale

- **1996** Fin des essais nucléaires français à Mururoa

- **1997** Signature du protocole de Kyoto sur les gaz à effet de serre

- **2006** Le porte-avion Clemenceau ne sera pas démantelé en Inde

- **2006** L'Union européenne adopte le règlement Reach sur les produits chimiques susceptibles de provoquer un cancer

- **2008** Le gouvernement français sus-pend la culture du Mon810, le maïs trans-génique commercialisé par Monsanto

- **2011** L'Allemagne, l'Italie et la Suisse tournent définitivement la page du nucléaire

## Domaine Solence vins biologiques

Anne Marie & Jean Luc Isnard producteurs  
Chemin de la Lègue 84380 Mazan

www.solence.fr - domaine@solence.fr  
Tél/fax : 04 90 60 55 31



caveau ouvert d'avril à octobre du lundi au samedi 10h-18h30

## entoux-BIO

Un BOUCHER BIO qui découpe devant vous selon votre demande et qui FABRIQUE sa CHARCUTERIE BIO PROVENCALE sur place

BOUCHERIE CHARCUTERIE  
PINEL  
à COTE de la MAIRIE  
RUE BARRAL DES BAUX  
84410 BEDOIN  
TEL : 04 90 12 80 40

OUVERTURE  
LUNDI 7 H à 12 H 30  
du MARDI au SAMEDI  
De 7 H à 19 H  
DIMANCHE 7 H à 12 H

## LA MORT EST DANS LE PRÉ

Ce documentaire, diffusé le 17 avril 2012 sur France 2, nous fait découvrir de **jeunes agriculteurs** atteints de leucémie, de lymphome, de maladie de Parkinson, et de divers cancers : vessie, prostate, pancréas.

Ils mettent tous en cause les pesticides, qu'un ½ siècle de propagande de la part des syndicats agricoles, des chambres d'agriculture, des coopératives et des trusts de l'agrochimie leur affirmant que les pesticides étaient le seul moyen d'avoir des récoltes saines et abondantes.

Un piège chimique dans lequel sont tombés les agriculteurs, empoisonnés à petites doses depuis plus de cinquante ans, et provoquant cet immense scandale sanitaire que de courageux paysans sont en train de démontrer à leurs dépens.

Caroline CHENET vient de perdre son mari Yannick frappé à 37 ans de leucémie. Elle attaque un géant de l'agrochimie, la firme MONSANTO; le tribunal de Lyon lui a donné raison.

Frédéric, viticulteur, victime d'un cancer de la vessie veut faire reconnaître, auprès de la MSA, son cancer comme étant une maladie professionnelle. La MSA n'a jamais voulu l'admettre malgré le soutien du corps médical et de nombreux rapports et expertises.

La MSA rejette la plupart des requêtes; elle a du mal, nous dit le reportage, à remettre en cause le fonctionnement du système agricole et l'utilisation des pesticides.

Cette mutuelle se retrouvera rapidement en difficultés financières pour 2 raisons essentielles, d'abord la diminution du nombre de cotisants, car il y a de moins en moins d'agriculteurs, et elle est entrain de se retrouver devant plus en plus de maladies déclarées.

Ce qui fait dire qu'elle devrait prendre ses responsabilités en se retournant contre les fabricants de pesticides.

La MSA a lancé un ambitieux programme de recherche « Etude Agrican » pour mieux connaître les raisons de la sur-représentation de certains cancers en milieu agricole.

Cette étude concerne plus de 100 familles chimiques que l'on retrouve dans 4500 produits commerciaux, elle intéresse 660 000 exploitations agricoles et plus d'un million d'utilisateurs professionnels, elle va prendre plusieurs années.

.....Frédéric vient de décéder en février dernier, il avait 41 ans.....

M<sup>e</sup> Lafforgue, un avocat d'un grand cabinet Parisien, a pris la défense des agriculteurs victimes des pesticides. Ce même cabinet s'était illustré dans son combat contre l'amiante, le nucléaire ou la dioxine.

Il accuse MONSANTO et son désherbant « Lasso » de provoquer des problèmes neurologiques graves.

Un agriculteur, Paul FRANÇOIS l'avait respiré accidentellement en 2004 en remplissant sa cuve.

MONSANTO refuse de reconnaître sa responsabilité, mais le tribunal de Lyon a rendu un jugement historique le 12 février 2012, et a condamné le géant de l'agrochimie à indemniser M. FRANÇOIS. Un première en France. Monsanto a fait appel.

Denis, éleveur atteint d'un lymphome qui le laisse paraplégique, veut transmettre à ses enfants des pratiques agricoles plus propres. « *Le travail de la terre est devenu dangereux* ».

Mais pour sortir du piège de l'agriculture chimique et passer du conventionnel au bio, cela représente un



coût financier important. « *Nous sommes tous endettés et les banques ne nous suivront pas.* »

« *On n'est pas assez soutenus* » plaide-t-il, et puis, on a perdu en 50 ans, des siècles de techniques agricoles bio, telles que nos ancêtres les pratiquaient (sans le savoir).

« *Depuis l'école nous avons été formatés pour pratiquer l'agriculture intensive, il faut nourrir la planète nous dit-on !* »

Tous regrettent que les instances d'homologation des produits ne soient pas plus inquiétées, et les fabricants ouvrent en grand le parapluie, reportant la responsabilité sur l'Etat qui autorise la mise en vente de leurs produits sur le marché.

Mais comment expliquer qu'à chaque saison, les coopératives annoncent que tels ou tels pesticides pourtant homologués jusqu'à lors, ne le soient plus.

Ces produits n'étaient donc pas sans danger pour l'agriculteur, sa famille, pour le consommateur et l'environnement ???

Et cet autre de déclarer « *Ce que nos ancêtres nous ont laissé a été détruit en quelques décennies, nous devons arrêter d'empoisonner la terre que nous transmettrons à nos enfants.* »

Ce reportage se termine sur ce constat encourageant « *le pot de fer n'est pas toujours le plus fort* ».

Le combat continue !

C. Guérin

## C'est Dans l'Hair

### 1<sup>er</sup> SALON DE COIFFURE VÉGÉTAL À CARPENTRAS

- Coloration Végétale certifiée Bio Logona
- Gammes coiffantes Logona, Santé, Néobio, K & Karité, René Furterer
- Soins profonds aux huiles végétales Biologiques à la vapeur.
- Soins de nos grand-mères fraîchement concoctés par nos soins.

5 € de remise sur présentation de ce bon

29 Bd Pasteur - 84200 Carpentras - 04 90 66 50 06

[www.cestdanslhair.com](http://www.cestdanslhair.com)

**COMTAT-VENTOUX :**  
**QUELLES FORMES DE DEVELOPPEMENT DURABLE D'ICI A 2025 ?**  
**QUELLES MANIERES NOUVELLES**  
**D' « ECO-HABITER » SUR NOTRE TERRITOIRE ?...**

**L**e Comité écologique ouvre le débat avec les lecteurs du « libre-canard » avant de le poursuivre durant l'automne avec les habitants des villes et des villages soucieux de formes d'aménagement soutenables, éco-responsables et solidaires.

Le Comité écologique a engagé il y a plusieurs années un dialogue avec le Syndicat mixte Comtat-Ventoux chargé de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale ou « Scot », document de planification à l'échelle des 30 communes situées dans l'Arc comtadin, à l'horizon de 2025. Ce schéma va conditionner, entre autres, l'aménagement des communes au travers de leur Plan local d'urbanisme ou « PLU », des formes d'habitat et d'équipement qui sont liées, des formes de respect des patrimoines naturels qui doivent équilibrer l'aménagement : le maintien des terres agricoles qui fondent les paysages du Ventoux...

**Le Comité écologique pose la question : comment éco-habiter le Comtat ?**

Les réponses sont nombreuses, qu'elles soient urbanistiques ou biophysiques, qu'elles concernent le territoire ou l'enveloppe habitable par le futur habitant. Le Comité écologique ouvre un premier débat sous l'angle de l'urbanisation et de ses conséquences sur l'environnement. Tous les points de vues nous importent,

**Et vous, qu'en pensez-vous ?...**

<p><i>Je suis pour une urbanisation aérée, au contact de la nature et disposant d'un jardin.          Jardiner entretient une relation bénéfique pour l'environnement, c'est écologique. 70% des Français plébiscitent la maison individuelle et on les comprend.</i></p>
<p><i>On a un territoire assez grand pour en profiter et l'entretenir. Il y a de nombreux espaces aujourd'hui abandonnés par l'agriculture, enfrichés parce que infertiles ou non mécanisables. Les construire offre un revenu à l'agriculteur, l'urbanisation est une nouvelle forme de valorisation du territoire.</i></p>
<p><i>On ne vit plus comme autrefois, entassés dans des rues sans soleil, c'est pour cela que les villages se vident. Construire autour est une bonne manière d'y maintenir des habitants et des activités, tout en vivant à la campagne. Regardez les villages du Comtat : ils reprennent de la population, ils sont toujours vivants...</i></p>

<p><i>Je suis pour que l'on arrête la consommation infinie de l'espace et que l'on retrouve des formes d'urbanisme traditionnelles comme le hameau, où un habitat semi-dense ménage des espaces de cour et de jardins qui n'ont pas besoin de faire des centaines de m2, que certains ont du mal à entretenir...</i></p>
<p><i>L'urbanisation de la campagne, souvent dispersée, pose un gros problème à l'espace agricole. Il peut y avoir conflit de voisinage, il y a certainement concurrence foncière : l'environnement résidentiel fait monter le prix des sols, un paysan ne peut plus acquérir. Le mitage des paysages tue l'identité agricole du Comtat et du Ventoux.</i></p>
<p><i>On ne vit plus comme autrefois, c'est vrai et c'est pourquoi il nous faut inventer un futur supportable et durable. Le Scot Comtat-Ventoux, comme les autres, prescrit l'arrêt de l'étalement urbain et la recherche d'un recentrage sur les espaces déjà équipés et en partie seulement urbanisés. A nous, écologistes, de contribuer à l'émergence de hameaux nouveaux, d'éco-quartiers sachant associer indépendance et solidarité.</i></p>

**LA BIOZONE**  
**UN VILLAGE BIO AU COEUR DE CARPENTRAS**

**Mode éthique  
 BIO et chic  
 Vêtements  
 et accessoires  
 pour hommes,  
 femmes et bébés**

**L'autre Cantine  
 Gourmandises BIO  
 salées et sucrées  
 au gré de l'inspiration  
 au fil des saisons**

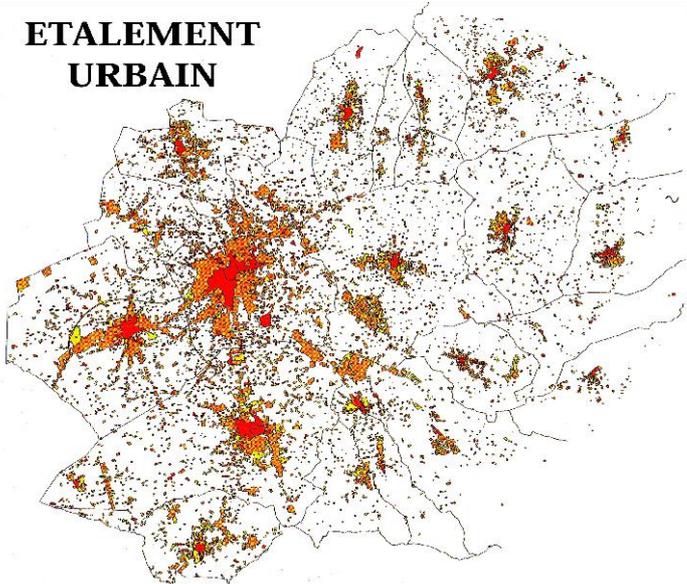
**Alimentation BIO  
 une autre façon de  
 consommer dans  
 un lieu convivial**

**283, avenue Notre Dame de Santé - CARPENTRAS**  
 Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)

## CE QUI N'EST DURABLEMENT PLUS SUPPORTABLE : L'ÉTALEMENT URBAIN DANS LES CAMPAGNES.

Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) de l'arc comtadin va imposer désormais aux plans locaux d'urbanisme (Plu) de densifier les zones déjà urbanisées et équipées afin d'arrêter l'étalement en tache d'huile. Les illustrations semblent devoir lui donner raison. Qu'en pensez-vous ?...

### ÉTALEMENT URBAIN



Cette carte du Comtat, où l'on remarque au centre l'agglomération de Carpentras, doit se lire avec en tête les chiffres suivants :

- En trente ans, entre 1970 et 2000, l'arc comtadin a perdu plus du quart (26,4 %) de sa superficie agricole ;
- Entre 1990 et 2005, l'aire des 30 communes du Scot a urbanisé en moyenne 122 hectares par an ;
- En France, on artificialise (habitats, activités, routes...) 80.000 hectares de sols par an, soit l'équivalent d'un département tous les 10 ans...

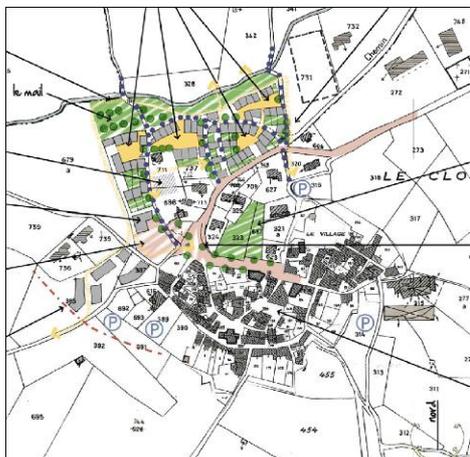


Ces vues de l'agglomération de Malemort du Comtat appellent des réponses à ces questions :

- Combien ont coûté les kilomètres de réseaux divers (chemins, fluides, assainissement peut-être) et qui a pris en charge ce coût ? Combien coûtent aujourd'hui à la collectivité l'ensemble des services publics qui s'y attachent ?
- Quel volume de carburant et de CO2/jour, consommé et rejeté par l'ensemble des véhicules qui transitent dans cet espace ?
- Quelle participation des habitants à la vie du village, quelles retombées économiques sur les commerces locaux ?
- Quel effet de l'urbanisation dispersée sur le paysage : acceptable ? difficilement acceptable ?

## CE QUI PEUT ÊTRE UNE FORME D'URBANISATION ÉCONOME DE L'ESPACE : LA GREFFE VILLAGEOISE, LE HAMEAU NOUVEAU, L'« ECO-QUARTIER » DONT ON PARLE DE PLUS EN PLUS...

L'exemple de l'avant-projet de la commune de Limans, dans les Alpes de Haute Provence, pourrait inspirer des opérations semblables dans le Comtat



Limans, village de montagne de la région de Forcalquier, 335 hts, situé dans le Parc du Luberon, a souhaité participer à l'Appel à projets d'EcoQuartiers lancé par le Ministère de l'écologie et du développement durable, dans le cadre d'un concours d'idées.

Oeuvre de l'équipe d'Avignon constituée par l'architecte-urbaniste Cadart et les bureaux d'études techniques Gaujard et Cellaire, le projet illustré ici a été déclaré lauréat dans la catégorie « communes rurales » en 2011. Dans ses grandes lignes, le projet a consisté à s'inspirer du tissu urbain existant en l'épousant et en l'aérant. Groupées, les habitations sont tournées vers des placettes ou vers des jardins privés, toutes bénéficiant de plusieurs jardins et équipements publics. Les habitats sont conçus à basse consommation énergétique et le projet est réalisable en plusieurs tranches homogènes, selon les demandes à satisfaire, sur plusieurs dizaines d'années.

Là repose le principe même de « durabilité » de l'opération : satisfaire les demandes à court terme sans obérer celles à moyen ou long terme.

**Ce projet sera plus largement présenté lors des rencontres « Eco-Habiter » organisées par le Comité écologique cet automne.**

Pour le groupe de travail Eco-Habiter Comtat du Comité écologique, Denis LACAILLE.

Monsieur le Maire F. ADOLPHE, le Directeur général des Services L. MARTEAU, les élus C. MICHAUT déléguée à l'écocitoyenneté, R. ARNOUX délégué aux actions de proximité, M. MUSELET chef du Service du développement durable, participaient à une réunion avec les représentants du « Comité écologique », et C. SENOBLE rapporteur de toutes les commissions.

**Les pistes cyclables** : Sachant bien que certaines ne pourront être réalisées qu'après la mise en service des roclades Nord et Sud, il a été évoqué la possibilité de réaliser rapidement et à peu de frais, une liaison entre le tour de ville et la route de Pernes par le chemin de la Sainte Famille, avec une antenne vers le complexe sportif.



Pour le moment c'est celle de Serres qui va être réalisée ; le budget va en être débloqué d'ici la fin de l'année 2012. Et à travers la « coulée verte », la jonction pourra se réaliser entre le tour de ville et la route de Loriol.

Tout projet doit être validé par un cabinet d'études afin d'obtenir les financements nécessaires.

**« Marchons vers l'école »** : Depuis deux ans et demi il a été suggéré de sécuriser un cheminement piétonnier depuis les Platanes (parking dépose-minutes pour éviter l'accumulation des voitures aux entrées des écoles) jusqu'à l'école de la Cité verte et les écoles du Nord.



La sensibilisation des différents acteurs est proposée gratuitement aux communes par le Centre Méditerranéen de l'Environnement ; les travaux d'infrastructure sont à la charge de la municipalité. (Voir sur internet les exemples de l'Isle-sur-Sorgue, Salon de Provence.....).

**Les Jardins familiaux** : Il existe une charte nationale relative au bon usage des jardins familiaux : traitement biologique des plantes, paillage, économie d'eau, engrais verts, etc... Elle n'a pas été signée avec les usagers...



« Celui qui dissémine des coccinelles sur sa parcelle est empoisonné par son voisin qui pulvérise des pesticides ».

**Les cantines scolaires** : Le Grenelle de l'environnement a fixé comme objectif pour 2012 de faire entrer 20% d'alimentation bio dans la restauration scolaire et collective.

Il y a deux ans, avec la Mairie de Carpentras, une opération de sensibilisation a été menée ; ce fut un échec. Mais depuis la fin 2011, la Mairie nous a fait savoir qu'elle pouvait reprendre à son compte une terre agricole (8 ha) qui sera disponible fin 2012. Un producteur maraîcher en agriculture bio depuis 25 ans est prêt à nous aider à monter le projet : « ausculter » le terrain et déterminer le degré de faisabilité. Compte tenu du temps nécessaire à l'assainissement du sol, cela peut prendre... quelques années.

Nous nous rapprochons aussi du lycée agricole de Serres pour étudier d'autres projets.

**La protection animale** : Une réunion de concertation avait été envisagée, en présence du Directeur

de l'abattoir de Carpentras et d'un représentant de la communauté musulmane, au sujet de l'abattage rituel : halal ou casher, tel qu'il y est pratiqué.

La religion musulmane demande que l'animal soit vivant au moment de la saignée, mais pas nécessairement conscient, ce qui lui éviterait de la souffrance. Certaines autorités islamiques sont prêtes à accepter les techniques d'étourdissement. Donc, nous attendons cette rencontre.



L'association « SOS Sacs à Puces » qui milite depuis quatre années pour la stérilisation des chats, souhaiterait que la Mairie, à l'instar de ce qui a été fait en octobre 2011, entreprenne une campagne de sensibilisation et d'information des propriétaires d'animaux sur la stérilisation des chats mâles et femelles. Pour les personnes démunies financièrement, des solutions ont été mises en place par la SPA. mais ne sont guère connues du public.

« SOS Sacs à Puces » reste toujours dans l'attente de la signature de la convention entre l'association, la SPA, et la Mairie.

L'octroi d'une subvention de 500 € à « Sac à puces » a été le bienvenu en 2012. Mais hélas, compte tenu du volume de l'activité et des dépenses engagées, ce montant s'avère nettement insuffisant. M. le Maire de Carpentras est disposé à revoir cette question en 2013 sur la base des bilans de l'association.

**La publicité en zone urbaine** : Nous demandons qu'un état des lieux



soit fait concernant l'implantation de tous les panneaux publicitaires afin de savoir s'ils sont conformes au règlement local de publicité.

Ce règlement municipal existe, et la Mairie a assermenté deux agents pour verbaliser (entre autres) tout manquement à la législation. Il va falloir tendre vers plus de rigueur : pas de développement anarchique des panneaux qui défigurent l'entrée de nos villes et villages.

**Dispositions durables du P.L.U.**

Par quelles formes d'actions publiques la commune pense-t-elle densifier les zones actuellement urbanisées conformément aux orientations conjointes du SCoT et du PADD, du PLU lui-même ? La réponse du maire n'a été que partielle, faute de temps pour traiter d'un sujet complexe. Nous avons retenu que cette densification ne devra pas porter atteinte aux trames et espaces naturels et qu'elle ne devra pas entraîner de constructions hors d'échelle, de plus de 3 étages. Nous avons surtout noté l'intention de la municipalité de ne pas "boucler" le PLU avant de l'avoir repensé sous un angle plus environnemental. Dont acte : nous souhaitons vivement être associés à ce travail.

**Eau et assainissement :**

Le rythme des réunions avec la Mairie est devenu de plus en plus aléatoire et sans compte-rendu. Tout cela diminue nettement le suivi des questions posées, la coordination avec les élus et techniciens de la mairie, et l'efficacité possible du travail. Beaucoup de dossiers sont au point mort.

1) sur l'assainissement non collectif (le SPANC = service public d'assainissement non collectif)

Nous avons exposé dès septembre 2008 la situation, puis apporté des informations et des propositions à la Mairie, avec l'aide d'usagers (ayant contribué à la mise en place d'un SPANC communal à Pernes qui comme celui de Sarrians tourne depuis plus d'un an). Ici aucune avancée.

Le syndicat Rhône-

Ventoux nous reçoit pour la forme, mais n'écoute pas et ne répond à aucune demande. Il a rédigé un projet de règlement intérieur du SPANC qui contrevient à la loi Grenelle II, et il n'a pas attendu d'avoir connaissance du contenu des décrets. Il est en contradiction avec la lettre du Préfet du 05 décembre 2011 qui "confirme que seules les installations comportant un risque environnemental ou sanitaire dûment constaté doivent faire l'objet de travaux à réaliser dans les 4 ans".



2) sur l'eau et l'assainissement collectif

**La tarification progressive et sociale** projetée en 2009 (prix de l'eau plus faible pour les premiers mètres cubes et plus élevé au delà de certains seuils) semble oubliée,

**Le contrôle sur les délégations de service public est toujours absent.** Ce contrôle est pourtant prévu par la loi.

**Absence des documents comptables complets.** La SDEI produit dans son rapport annuel un compte de résultat d'exploitation totalement invérifiable où elle apparaît déficitaire !!!!

Enfin **la SDEI se conduit de façon arrogante avec les usagers qui font des réclamations** pour des factures aberrantes et incompréhensibles (car pas de fuite constatée), pour lesquelles elle exige un règlement immédiat. La Mairie, sur présentation de dossiers, se propose d'intervenir auprès de la SDEI.

Quant à l'assainissement collectif, le Maire a dit qu'il allait faire procéder à un audit du contrat avec la SDEI.

**Sur les ordures ménagères :**

Le tri sélectif à la source devrait être mis en place progressivement par la COVE fin 2012, sous l'impulsion de la Mairie de Carpentras, en commençant par des zones d'expérimentation. Nous proposons que ce soit fait sur deux quartiers présentant deux types d'habitat : habitat individuel et habitat collectif. Il a été suggéré d'envisager de passer à la pesée embarquée où l'on ne paie que le poids de ses



déchets, ce qui incite à pratiquer le tri sélectif. (voir Libre canard n°38)

Une éducation au tri, déjà appliquée devra être développée...

En conclusion, la dizaine de sujets a été trop brièvement abordée ; chaque thème doit être approfondi. Il a été convenu que chacun fera l'objet d'une réunion en commissions extra-municipales. Au sein du « Comité écologique », à chaque responsable de se mettre en lien avec les élus concernés.

**Le Comité écologique**

*Attitude Bio*  
**Grande épicerie Bio de Carpentras**  
 Alimentation - Compléments Alimentaires  
 Conseil en diététique - Cosmétiques  
**Com'tact Bio**

**254, Avenue Pierre Sémard  
 84200 CARPENTRAS  
 Tél. 04 90 67 28 79**

L'usage de l'informatique<sup>1</sup> est, aujourd'hui, le mode commun pour travailler, communiquer et se distraire : un foyer moyen possède 9 équipements en 2011 contre 4,9 il y a 5 ans. Dans le monde, en 2011, il s'est vendu 352 millions d'ordinateurs neufs.

L'ordinateur devenu "outil-objet de consommation" provoque, tout au long de sa vie, des pollutions diverses, graves et dangereuses pour notre planète.

Sa fabrication nécessite 436 kg de combustible fossile, 1,8 tonnes de matériaux: métaux précieux et terres rares, 22 kg de produits chimiques, 1500 litres d'eau et produit vingt-quatre fois plus d'émission de CO<sub>2</sub> lors de sa fabrication que lors de son utilisation. Les puces en silicium, composant principal permettant la transformation de l'information dans un ordinateur, prélèvent en ressources pas moins de 1,6 kg de matières fossiles, 72 grammes de produits chimiques et 30 litres d'eau pure pour fondre chacune d'elle.

Le "High-Tech" ne se contente pas d'être un terrible consommateur de ressources multiples : 60 à 70% du bilan carbone d'une vie d'ordinateur est constitué par les périodes de conception, de fabrication, de démantèlement et de recyclage dont les filières sont encore très insuffisantes.

En France, l'usage de tout équipement informatique est soumis à une consommation électrique essentiellement issue des centrales nucléaires. En 2012, la consommation électrique mondiale du matériel informatique devrait être de l'ordre de 900 térawatt-heure (TWh) soit 900 milliards de kilowatt-heure ; un PC mis en veille permet 10% de gain chez un particulier ( les serveurs internet, de plus en plus nombreux, ne sont pas pris en compte dans ces calculs).

## RECYCLAGE ET FILIÈRES

Qu'en est-il ? Des chiffres parlants : 5% partent en valorisation énergétique (énergie produite lors du traitement des déchets : chauffage urbain, etc.), 13 % en destruction (décharge ou incinération sans valorisation énergétique), 79 % au recyclage dans des conditions souvent contestables (exportation vers les pays les plus pauvres où les technologies de recyclage sont quasi inexistantes - décharges à ciel ouvert-). Et ces contaminants " risquent bien " de nous revenir par l'intermédiaire de biens importés par les pays riches (bijoux, jouets ), voire des denrées alimentaires en

1 On entend par informatique l'ensemble des appareils qui permettent le traitement des informations tels que les ordinateurs, les appareils photo numériques, les téléphones, les smartphones, les tablettes, etc ...

provenance de Chine non ou mal contrôlées...

Qui, autrefois, aurait jeté un objet en bon état de marche et répondant toujours à ses besoins ? C'est pourtant ce que nous faisons aujourd'hui avec les ordinateurs (et tout autre bien ...).

Il est impensable de continuer un tel gâchis, d'où l'impératif de :

- ne plus considérer les matériels en état de fonctionnement comme des déchets ,
- poursuivre la mise en place d'une économie de l'occasion ,
- concevoir des produits dans des principes de durabilité et réparables,
- diminuer le nombre de composants différents pour une même fonction.

## POLITIQUE DE VENTE

Actuellement, la puissance des ordinateurs neufs proposés est démesurée par rapport aux besoins réels des utilisateurs (essentiellement mail, internet et traitement de texte). D'ici 2 à 3 ans, ces mêmes ordinateurs seront "déclarés" et voulus obsolètes par la mise en place, à la fabrication, d'une technique dite de **l'obsolescence programmée**<sup>2</sup>.

Le but est de réduire volontairement la durée de vie d'un objet en vue d'augmenter sa fréquence de remplacement (idem par la sortie d'une nouvelle version d'un logiciel ou d'un matériel -imprimante, scanner- qui ne fonctionnera plus sur votre appareil).

L'obsolescence programmée participe donc au développement économique de notre société de (sur)consommation actuelle.

## DES SOLUTIONS

Aujourd'hui, sur votre machine, des moyens simples et volontaires existent pour réduire les dommages écologiques d'utilisation tout en profitant pleinement de ses potentiels techniques. Grâce à des "ÉCOMATISMES", régler au mieux, surveiller, effectuer une maintenance régulière de son système, ménager sa machine et économiser à tous niveaux (matériel, électrique et financier). Exemples : veille (écran ou ordinateur), hibernation ou mise en veille prolongée, défragmentation après nettoyage des fichiers système inutiles, usage ou non de sa batterie (mobilité ou sédentarité).

Il est bon de savoir qu'il existe une alternative aux systèmes gourmands en ressources matérielles : "le Libre", plus connu sous le nom de GNU/Linux. Associé

2 Une excellente émission a abordé de manière très claire et très actuelle cette escroquerie : Cash Investigation le 1<sup>er</sup> juin 2012 sur France2.

aux logiciels libres très connus tels que Firefox, VLC, ce système permet de conserver son matériel plus longtemps en ayant un système d'exploitation stable, sécurisé, accessible et populaire.

Vous souhaitez changer d'appareil et l'actuel fonctionne encore ? Pensez à en faire don (membres de la famille, associations, Emmaüs, etc.). Il est irréparable : ne le jetez pas avec les déchets ménagers, déposez-le en centre de tri ou dans la filière recyclage; (aujourd'hui, il y a obligation par le vendeur de reprendre l'ancien gratuitement).



Lors d'un nouvel achat, il est nécessaire de bien connaître sa pratique de l'informatique ainsi que ses besoins techniques et logiciels. Deux solutions s'offrent à vous :

**Neuf ?** A quel prix ? Attention aux bas prix ou "low cost" : que se cache-t-il derrière ces tarifs ? Par expérience et observation de ces produits proposés aujourd'hui, je peux vous assurer qu'il s'y trouve des pièces obsolètes (pour l'année de vente, bien sûr!), des matériels et matériaux fragiles d'où une qualité plus que discutable...avec des pannes programmées ou un vieillissement prévisible à court terme (mauvais matériel). Les surgaranties, quant à elles, ne font la richesse que des fabricants et assureurs car les petites lignes des contrats limitent la protection que l'on croit avoir achetée.

**Reconditionné ?** L'achat d'un produit remanufacturé permet d'économiser les ressources nécessaires à la fabrication d'un ordinateur neuf sur 3 années. Issus de rachats à des entreprises, ces machines possèdent, dès leur conception, des capacités matérielles et technologiques supérieures au produit commercial standard au moment de leur fabrication. Elles " naissent " pour durer (qualité supérieure des matériaux et des composants, pas d'obsolescence programmée, réparables facilement) et certaines améliorations sont déjà prévues pour l'avenir (changement et augmentation des performances de certains composants : le disque dur, la RAM) ; d'où la possibilité d'une utilisation actuelle sans entrer dans la course au sur-dimensionnement.

Les consommables sont aussi à prendre très sérieusement en compte : quels sont-ils ?

En première ligne, le papier. Dans le monde, un arbre abattu sur cinq est consommé par l'industrie papetière<sup>3</sup> et chaque semaine, vingt-cinq fois la superficie de Paris en forêt tropicale disparaît. Le papier recyclé consomme 7 fois moins de ressources forestières, permet de réduire de 75 % la pollution atmosphérique et d'environ 35 % la pollution aquatique. A l'usage et si nécessaire, imprimez vos documents en recto-verso et réutilisez les erreurs d'impression. En second lieu, les cartouches d'encre et les CD/DVD n'ont pas

véritablement de filière attirée et posent de gros problèmes de réutilisation.

Au final, choisir l'éthique d'une informatique écologiquement durable



permet de sortir d'un cycle de surproduction et d'agir en "éco-citoyen" en combinant le respect de l'environnement et de la personne.

**Sylvie DROUET**  
[sylinfo84@gmail.com](mailto:sylinfo84@gmail.com)

3 Source : Rapport « Paper Cuts – Recovering the Paper Landscape » du Worldwatch Institute / WWF

## LE VER DES VILLES ET LE VER DES CHAMPS

**I**l est là depuis la nuit des temps et on ne veut pas le voir et le considérer. Pourtant, alors que de nos jours, la performance fait loi, voilà un véritable athlète. Non pas parce qu'il a 80 % de muscle mais plutôt pour son palmarès inégalé. Jugez plutôt ! Le ver de terre dévore plus de la moitié de son poids chaque jour ! C'est énorme !

Et de plus, il a un transit intestinal de 2 heures : voilà pourquoi nous avons là une véritable machine à transformer la matière. Prolifique à souhait, la quantité de vers double tous les deux mois, mais rassurez-vous, ils se régulent volontairement. Des fous de statistiques vous diront que, selon un modèle mathématique, avec 10 kg de vers, vous en aurez 640 kg en un an et 40 tonnes en 2 ans. Amusant mais très loin de la réalité car notre sportif a besoin de quelques conditions pour s'épanouir. Humidité, obscurité, nourriture et température.

Quand on a réuni ces quelques critères : c'est l'émerveillement, le spectaculaire. Certes, devant ce cheptel atypique, vos amis vous prendront pour un original, peu importe ! A la vue de votre potager en pleine croissance, ils deviendront vite de nouveaux adeptes. Vous leur offrirez une poignée de vers en gage d'amitié !

Mais votre plus grande satisfaction sera de ne jeter aucun déchet organique depuis la cuisine. Car c'est bien là qu'il faut commencer par réduire les rejets ménagers ; et non pas après des kilomètres de transport en camion-poubelle pour finir dans un centre d'enfouissement ou dans un

incinérateur. C'est une aberration bien française. L'incinérateur produira de la dioxine ou sera en arrêt technique un jour sur dix.

La France a le plus grand parc d'incinérateurs d'Europe : 139 usines. Les communautés de communes, pleines de bonne volonté et pressées de se repeindre en vert comme tout le monde, ont largement proposé des composteurs de jardins pour un prix modique, voire gratuit.

On ne peut qu'applaudir, c'est un gros succès, à condition qu'ils soient utilisés à bon escient. Mais l'on n'a pas toujours dit aux jardiniers en herbe que le processus de compostage classique était très long, parfois un an, et encore, il faut s'en occuper, le remuer une fois par mois, l'arroser quand il fait trop chaud.



Il faut bien réaliser qu'avec le ver à compost *Eisénia*, c'est déjà au bout de 2 à 3 mois que vous obtiendrez un compost de qualité pour le jardin. En traversant le tube digestif du ver, la matière s'enrichit d'une flore microbienne très active qui favorise la fabrication de phytohormones bénéfiques à la germination, à l'enracinement et à la croissance des plantes.

A ce stade, précisons une chose : en vermicompostage, nous utilisons les vers *Eisénia*, *Forficula* ou *Andreï*, pour leurs qualités de reproducteur et de glouton. Ils se nourrissent de matières en décomposition. On pourrait les trouver dans la nature, dans les forêts, sous des feuilles ou dans des tas de fumier alors que le lombric vit dans la terre, parfois très profond. Ce cher lombric fait un travail formidable. Il refertilise une terre très vite si l'on veut bien le laisser vivre. Il fut exterminé des vignes par le sulfate de cuivre, la sacrosainte bouillie bordelaise. A qui profite le crime ? Je vous laisse répondre ! Imaginez donc ce que devient votre poubelle quand vous aurez mis de côté pour vos vers les déchets organiques, restes de fruits et légumes, emballages papier, boîtes en carton, journaux... et c'est déjà beaucoup !

Un geste simple d'une grande signification. Un petit rien qui nous permet de faire un petit plus pour la planète. Et une grande admiration pour ce petit animal qui fait de grandes choses en silence et qui semble nous dire : "Pour la planète, il n'y a pas de petits gestes, j'en suis la preuve vivante !"

**Nicole BERNA**

Nicole Berna élève en Vaucluse des vers à compost *Eisénia*. Elle propose des vers pour dynamiser votre composteur, des conseils et un suivi pour l'installation.

UniVers de Terre, Mas du Lavoir  
Chemin du Quartier 84850 TRAVAILLAN  
Tel : 04.90.65.15.41  
e.mail : [universdeterre@gmail.com](mailto:universdeterre@gmail.com)

## LE HÉRON GRIS M'A DIT...

*C'est l'été, parlons du jardin !*

Ne protégez des parasites que les jeunes semis et les premières pousses. Aussi, si vous voulez par exemple **vous débarrasser** des limaces, procurez-vous des granulés de Fumaryl ; c'est un coupe-faim qui les endort sans nuire aux humains ni aux autres animaux. Cependant **ne les détruisez pas** toutes : elles sont utiles dans la chaîne de la biodiversité.



Vous pouvez utiliser du soufre et du cuivre comme dans l'agriculture biologique, mais il faut quand même s'en servir à faibles doses car ils nuisent à la petite faune. De la modération donc quand on traite son jardin ; de la modération...

En effet, **nous les animaux, nous sommes tous utiles** : le fumier de porc est favorable aux racines ; les fientes de poulets, chargées d'azote, développent les parties aériennes des plantes ; quant au compost de bovin il fertilise le sol.

**Et les plantes aussi** sont très utiles : en agriculture biodynamique, des préparations à base de pissenlit, camomille, achillée, ortie, chène ou valériane, permettent de diriger la fermentation et d'obtenir une bonne présence d'oligo-éléments dans le sol.

*C'est l'été, profitez donc des légumes et des fruits qui sont tellement importants pour votre alimentation :*

Ce serait un grand progrès, dans les pays

riches, de **manger plus végétal**, et d'aménager la production, la distribution, la transformation et la consommation en ce sens. Moins de protéines animales c'est meilleur pour la santé, c'est une économie, et c'est positif pour l'environnement. *Souhaitons que les pays en développement ne basculent pas dans nos régimes alimentaires actuels !*

*Oui, je soutiens cette bonne idée* : si on affichait **sur tous les produits l'impact écologique** : les incidences sur le climat, l'eau, l'air ou la biodiversité. 160 entreprises se sont portées volontaires et ont réalisé une évaluation, qui a fait l'objet d'un rapport au Parlement. Pourquoi pas une Loi maintenant pour vous informer tous ?

*C'est l'été ; et les vacances : si vous faisiez des aménagements écologiques chez vous ?*

**Un enduit fait d'argile, de sable et de lin** a une résistance mécanique bien supérieure aux enduits industriels. Il existe 12 teintes naturelles, très belles...

Pour avoir plus chaud l'hiver, **repeindre ses murs avec une peinture qui fait radiateur** : un ingénieur chimiste de Marseille a mis au point une peinture aux oxydes d'étain et d'antimoine qui transmet l'électricité. Avec un branchement de 12 volts seulement, on réalise des gains d'énergie de 50 %. C'est bon aussi pour les matériels et les véhicules exposés au gel. *Bon, c'est vrai c'est encore un peu cher, mais c'est fou ce qu'on arrive à inventer quand on doit préserver la planète !*

Un problème **dans les stations d'épuration**, malgré les efforts des municipalités (en particulier la nôtre à Carpentras !). Elles arrêtent bien 85% des 33

polluants jugés prioritaires à supprimer, mais **des substances polluantes échappent aux mailles du filet** ...Pêle-mêle, on trouve dans les cours d'eau - *ouille, aïe, aïe aïe pour moi* - des solvants, des détergents, des pesticides, des plastifiants, des composés pharmaceutiques. *A quand une pharmacie plus « verte » : moins polluante et plus dégradable ?*

*Allez, je vais finir par de bonnes nouvelles, pour que vous ayez le moral et que vous passiez un bon été :*

Le nouveau Ministre de l'agriculture veut **interdire le « Cruiser »**, cet insecticide qui désoriente les abeilles ; empêchées de retrouver la ruche, elles meurent. Sachez qu'ainsi aux USA on est obligé de déplacer par camions un million et demi de ruches, soit 10 milliards d'abeilles, pour polliniser les amandiers de Californie où les abeilles et les papillons ont été éradiqués.

Le gouvernement du Mali a décidé **d'interdire les sacs plastique** à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013. *Chez nous cela est théoriquement fait, mais vous ne trouvez pas qu'on en revoit trop, sur les marchés ou aux rayons fruits et légumes des grandes surfaces ? Soyez attentifs ; refusez-les !*

**L'écopâturage**, vous connaissez ? A Lille on fait pâturer des moutons et des chevaux dans des friches péri-urbaines ; en Ile-de-France, des vaches. Et en Australie, on pense à introduire des éléphants pour enrayer la prolifération d'une herbe responsable des feux de brousse. *A bas les débroussailleries chimiques et mécaniques ! Mais il faut que les nouveaux venus fassent bon ménage avec leur nouveau milieu...A voir.*

**Propos du héron recueillis, comme à l'accoutumée, par Yvonne KRESSMANN**

## DROIT DE RÉPONSE : !!! PARRAINAGE D'ABEILLES !!!

*Suite à l'article « Un toit pour les Abeilles » paru dans le Libre Canard n°37, nous avons reçu cette mise au point d'un apiculteur dont nous publions la réaction.*

*Nous sommes tout à fait d'accord avec lui : Il est essentiel de favoriser les apiculteurs de proximité !!!!*

**C**ertes, les abeilles ont bien du mal à vivre dans notre monde et leur situation ne s'améliorera pas d'un coup de baguette magique. Mais si elles survivent...c'est avant tout parce que des apiculteurs s'en occupent, qu'ils soient amateurs ou professionnels,

passionnés dans tous les cas.

De là à penser que leur sauvetage passe par un parrainage, j'aimerais vraiment que votre lecteur regarde de près à quoi ressemble ce genre de contrat vanté dans votre dernière publication. En bref, moyennant un paiement dit « de parrainage », on vous propose quelques pots de miel de 250 g. C'est astucieusement monté mais ça ne correspond à aucune réalité éco-nomique de terrain : c'est quoi, 4000 abeilles, en termes de production ? Quel est le type de miel proposé, son origine, son mode de production ?... Par contre, de cette

façon, le prix du miel au kilo, lui, avoisine les 50 €, soit quatre fois le prix de celui que vous trouvez sur les marchés du Comtat. Ça fait de bonnes marges.....

Plutôt que d'encourager la Sarl « Un toit pour les abeilles », ne pensez-vous pas que « Le libre canard » pourrait inciter ses lecteurs à acheter les produits de la ruche chez des apiculteurs du Comtat, du Vaucluse ou d'autres régions proches ? À prix plus raisonnable, ils pourront se faire plaisir avec des produits variés achetés à des producteurs qui profiteront en direct du fruit de leur travail, et de leur contribution à la sauvegarde de notre environnement.

*Un apiculteur  
Mic et Danièle*



**En adhérant au Comité Ecologique, (pour une somme modique) vous renforcerez notre crédibilité. La défense de l'environnement a "le vent en poupe", encore faut-il que sur le terrain, les actions menées par notre association soient soutenues par le plus grand nombre.**

**La réunion mensuelle du Comité Ecologique a lieu au Château de la Roseraie à Carpentras, de 18h à 20h, le premier jeudi de chaque mois**

**le site internet du Comité Ecologique : <http://comecolocarp.unblog.fr>**

# EXPERIMENTATION ANIMALE

## NECESSITE ou ABERRATION ?

En Europe, la recherche scientifique expérimentale utilise 12 millions d'animaux par an.

Nécessité pour sauver des milliers de vies humaines ? Ou pratique ne reposant sur aucun fondement scientifique ?

Nous vous proposons ici de développer une liste non exhaustive d'arguments et de statistiques, difficiles à obtenir, car le débat sur l'expérimentation animale est complètement occulté.

Dans la plupart des cas, il est même frappé du « SECRET DEFENSE » et les différents acteurs se retranchent derrière les lois européennes.

### **Parlons chiffres**

Pour nos produits de beauté et de soins, 38 000 animaux sont mutilés chaque année dans les laboratoires européens.

- Le REACH (\*) organisme européen, impose pour l'entrée sur le marché d'un produit, afin d'évaluer sa toxicité, des tests sur différentes catégories d'animaux. Il peut s'agir de tous les produits nouveaux ou des anciens comme le chlore, les désherbants, les gaz réfrigérants, etc....

12 millions d'animaux sont ainsi livrés à ces pratiques barbares d'un autre âge, souvent sans anesthésie.

- Pour les tests cosmétiques, la France sacrifie, à elle seule, plus d'animaux que tous les autres pays de l'Union européenne réunis. C'est dire les intérêts en jeu.

### **POUR QUELS RESULTATS ?**

- La physiologie des mammifères présente certes, des similitudes avec le métabolisme humain. Malgré tout entre chats, chiens, cochons, lapins, rats, singes, souris, il existe d'énormes différences qui font qu'en administrant, à chacun d'eux le même produit, les effets enregistrés peuvent être très différents.

Par exemple le fluorure, non cancérogène chez les souris, l'est chez les rats.

- D'autre part, en jouant sur l'alimentation donnée ou l'espèce animale choisie, on peut invalider ou confirmer la toxicité d'une substance selon les intérêts d'un fabricant.... En toute légalité !

- Certains médicaments comme le Zomax, la Thalidomide, le Distilbène et

d'autres encore, se sont révélés néfastes pour l'utilisateur humain.

- Parmi les échecs les plus retentissants : l'antibiotique Minocycline légèrement efficace chez les souris, a aggravé chez 400 patients une sclérose particulière.

### **L'expérimentation animale ne supprime pas l'expérimentation humaine.**

- A ce sujet, l'Angleterre a connu un tragique incident en 2006, dans une clinique londonienne qui expérimentait le « TGN 1412 », sur 6 personnes volontaires (après lapins et singes) qui ont toutes failli mourir quelques minutes après le début de l'expérimentation.

- Malgré les nombreuses données sur la toxicité du Bisphénol A pour l'homme, l'EFSA (\*\*) a pendant longtemps conclu à la non dangerosité de ce dernier, en ignorant les 80 études de bio surveillance négatives chez l'homme et a privilégié les résultats positifs de tests réalisés sur les animaux.... Ce qui a permis aux fabricants d'écouler des stocks importants de produits en contenant.

- La plupart des médias eux-mêmes, véhiculent l'idée que les animaux ont permis de trouver un médicament prometteur pour telle ou telle maladie, mais ne précisent pas si un médicament guérissant les souris a bien guéri l'homme.

### **D'après les chercheurs environ 90% des médicaments prometteurs, testés sur des modèles de souris standard, échouent aux essais cliniques.**

Selon un rapport officiel américain « plus de 50 % des médicaments agréés entre 1976 et 1985 ont entraîné des effets secondaires suffisamment graves pour que ces médicaments soient retirés du marché ou qu'ils changent de nom !!! Pourtant tous avaient été testés sur des animaux ! »

### **ALORS NOUS DIREZ VOUS, DOIT ON SE PRIVER D'EXPERIMENTATION ? NON !**

De nombreux chercheurs qui n'osaient auparavant dénoncer le modèle animal, de peur de perdre leur emploi, affirment aujourd'hui que « le modèle animal est obsolète » (Antidote Europe France ou Physicians Committee for Responsible Medicine USA). Est préconisée l'utilisation de méthodes IN VITRO. Dans la plupart

des cas, elles permettent DES RESULTATS PLUS RAPIDES, PLUS FIABLES, SANS RISQUES D'ERREUR D'EVALUATION. « Considérant qu'aucune espèce animale ne peut être vue comme un modèle biologique FIABLE pour une autre ».

### **« IL EST DONC IRRESPONSABLE ET DANGEREUX DE FOURNIR DES CONCLUSIONS SCIENTIFIQUES POUR L'HUMAIN, A PARTIR D'OBSERVATIONS EFFECTUEES SUR L'ANIMAL ».**

- La TOXICOGENOMIQUE est une méthode, mise au point par des chercheurs du CNRS qui teste des réactions génétiques de cellules humaines aux substances chimiques. Cette alternative fiable et peu coûteuse est un atout de poids pour le programme REACH, qui a pour but d'assurer une meilleure sécurité sanitaire et environnementale en Europe.



MAIS dans ce domaine, la législation est en retard par rapport aux découvertes des chercheurs.

« Il n'est cependant pas surprenant que ceux qui font martyriser les animaux dans les laboratoires, ou qui fournissent cages, appareils de contention ou matériel pour mettre à mort ceux qui sont devenus « inutiles », ainsi que ceux qui fournissent les animaux par milliers, soutiennent l'idée que l'on doit à l'expérimentation animale l'essentiel des progrès de la médecine : c'est leur gagne pain ! » ...

- « Monsieur Marc FEUILLOLEY Professeur à l'université de Rouen, membre du pôle de compétitivité Cosmetic Valley, responsable du plateau technique de Toxicologie Alternative du Centre Normandie Sécurité Sanitaire a accepté de répondre à la question de Coconut de 30 millions d'Amis en mai 2009 :

Le modèle animal est parfois imparfait. Certains traitements, démontrés comme efficaces chez l'homme, n'ont eu que peu ou pas d'efficacité chez l'animal et inversement. Mais je n'ai pas l'impression que ces inconvénients poussent à la mise en place de nouvelles alternatives. Y a-t-il une vraie volonté de remplacer l'expérimentation animale selon vous ?

**Réponse de Marc FEUILLOLEY**

« Très variable selon les secteurs. En cosmétique, le réglementaire imposant un remplacement complet à court terme des modèles animaux (2009-2013), l'urgence est réelle. Presque tous les acteurs travaillent sur la question. Il y a une énorme concurrence, parfois positive, parfois négative. Dans le secteur pharmaceutique, il y a un intérêt mais aussi beaucoup d'interrogations sur les transpositions. Du modèle animal à l'humain, mais aussi du modèle in vitro à l'humain. Extrapoler le résultat à l'humain vivant est problématique. On manque encore de recul, d'où une certaine méfiance. Les autres secteurs sont complètement dépendants de la réglementation européenne, qui évolue lentement. Certains pays tentent de prendre des initiatives. En France a été créé le GIS "Plateforme Nationale pour le développement des méthodes alternatives en expérimentation animale", qui vise à accélérer le développement de modèles alternatifs qui pourront être validés réglementairement. Les domaines concernés : la chimie fine, la physique des matériaux, l'agroalimentaire, l'écotoxicologie, entre autres. Il y a donc une volonté

contrainte par la réglementation et parfois limitée par les aspects financiers. »

Vous pourrez trouver l'intégralité de l'interview de Monsieur Marc FEUILLOLEY sur le site de 30 millions d'amis.

**MALGRE TOUT SACHEZ QUE**

- « Depuis 2009, la nouvelle politique européenne en matière de produits chimiques pourrait bien faire mourir des millions d'animaux dans d'atroces souffrances : dans le but de collecter des informations sur la toxicité de produits chimiques, des milliers de substances pourtant bien déjà connues vont subir une batterie de tests dépassés et peu fiables. » Mais une nouvelle législation est entrain d'apparaître, nous vous en parlerons prochainement.

- Les produits ménagers, cosmétiques ou toxiques, etc... testés sur les animaux par INSERM, INRA, CNRS, INSTITUT PASTEUR, sont financés par le contribuable : **VOUS !**

- Les subventions dont bénéficient certains laboratoires du Ministère de la Défense, servent à irradier, mutiler, faire exploser les animaux !

- Certains de vos dons pour la recherche médicale servent à martyriser les animaux. Soyez vigilants !

- La recherche agroalimentaire, financée elle aussi par le contribuable, sert à augmenter les profits des multinationales (augmentation des rendements, du poids, du nombre de naissances, etc....)

**N'OUBLIEZ PAS QUE GANDHI A DIT :**  
« *La grandeur d'une nation et son progrès moral peuvent être jugés sur la manière dont les animaux sont traités.* »

**Hé Bé !**

**Mic & Danièle**

**NB** - Nous n'avons pas voulu, dans cet article, entrer dans la description des souffrances abominables infligées à des millions d'animaux de laboratoire, mais nous espérons que vous serez tout de même convaincus, comme beaucoup de chercheurs, qu'une alternative à l'expérimentation animale est possible.

(\*)**REACH** = Enregistrement, Evaluation, Autorisation, et restrictions des substances Chimiques.

(\*\*) **EFSA** = agence Européenne de sécurité alimentaire

**Sources :** Nous avons pu réaliser cet article grâce aux investigations des associations 30 Millions d'Amis, PETA, One Voice, au magazine Nexus et d'autres sources internet.



**CHRONIQUE DE « PETITE PLUME »**

**LE GUEPIER D'EUROPE**

Savez-vous que nous avons une petite colonie de guêpiers d'Europe de retour aux abords de Carpentras ? Oiseau migrateur, le guêpier d'Europe est de la famille des méropidae.

**Cette colonie est composée de 3 couples observés, ces oiseaux de**

**couleurs très vives (dessous bleu turquoise, dos marqué de vert, la gorge jaune, un trait oculaire et un petit collier noir) ; se nourrissent d'insectes avec leur long bec incurvé qui leur sert également pour creuser des galeries dans des sablières ou des talus, où ils élèvent leurs petits.**



**Bulletin d'adhésion** - Découpez ce coupon après l'avoir rempli et retournez-le accompagné d'un chèque de **8 euros** pour les membres sympathisants, **16 euros** pour les membres actifs ou **20 euros** pour les membres bienfaiteurs à l'ordre du Comité écologique à l'adresse suivante : **Comité écologique - 71, rue d'Allemand - 84200 Carpentras**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Téléphone :** ..... **e-mail :** .....